



## Raphaël Devico Juifs du Maroc, des racines ou des ailes ?

Dans son dernier ouvrage *Juifs du Maroc, des racines ou des ailes ?*, Raphaël Devico, capitaine d'industrie et mécène de renom, dresse de sa plume fluide un portrait fascinant d'une communauté qui a contribué à façonner l'histoire et l'identité marocaines. Un document d'une rare valeur historique. Rencontre. *Entretien réalisé par Mouna Izddine*

**L'Observateur du Maroc et d'Afrique : Pourquoi ce livre, pourquoi maintenant ?**

**Raphaël Devico :** L'idée de son écriture remonte à plusieurs années, mais le déclic s'est produit au contact de nombreux jeunes Marocains musulmans qui, en apprenant que je suis juif, m'interpellaient sur l'histoire du judaïsme marocain et se montraient très attentifs à ce sujet. J'ai constaté le même intérêt chez mes neveux, qu'ils soient en France, au Mexique ou aux États-Unis, ils font montre de la même curiosité pour leurs racines marocaines. Or, cette soif de connaissance non étanchée par l'école, si on ne l'assouvit pas aujourd'hui, elle mourra aux générations suivantes. Ce livre est aussi un devoir impérieux de mémoire.

**Selon vous, l'amnésie sur cette histoire commune guette-t-elle les jeunes générations**

? Je ne suis pas de nature pessimiste, mais on ne peut nier la réalité. Beaucoup de jeunes musulmans marocains n'ont jamais connu voire ignorent l'existence même de compatriotes de confession juive. Or, la communauté juive résidant encore au Maroc étant en voie de disparition, c'est aux jeunes Marocains musulmans qu'il faut enseigner cette histoire, afin qu'ils puissent la préserver et la transmettre à leur tour à leurs enfants et petits-enfants. Vous savez, la rupture se crée par le départ et la distance. Je suis persuadé que si on avait eu les moyens de communication actuels, cette séparation aurait été moins brutale malgré l'usure du temps. Aujourd'hui, il faut savoir mettre ces nouvelles technologies et ce monde numérique à profit pour rétablir des ponts.

**Qu'en est-il du lien des jeunes juifs marocains avec leur pays d'origine ?**

La donne est sensiblement différente pour les jeunes juifs d'origine marocaine car, où qu'ils aillent dans le monde, ils maintiennent un lien fort avec la culture marocaine par le biais des traditions familiales. A Paris, New-York, Montréal ou Jérusalem, dans le salon de chaque famille juive marocaine, vous trouverez au moins un élément dans l'ameublement ou le décor qui rappelle l'origine fassie, marrakchie, souirie, rabtie ou jlidie de la lignée. Que ce soit des tableaux de Feu Mohammed V, des tapis berbères, des tables artisanales en fer forgé ou encore des parures traditionnelles. Le Maroc est aussi présent dans chaque événement important de leur vie, preuve en est l'engouement

croissant pour la cérémonie du henné précédant le mariage ou pour la musique andalouse chez beaucoup de jeunes juifs marocains de la diaspora.

**Vous êtes né à Fès, en 1941, dans une famille d'érudits. Avez-vous transmis cette histoire à vos propres enfants ?**

Votre question me rappelle mon père, Juda Devico. C'était un homme sage et très écouté, auquel était confiée la résolution des problèmes de toute la grande famille Devico. Il disait résumer la transmission au minimum pour ne pas trahir la vérité. Pour vous répondre, notre famille est un cas particulier. Mon épouse, mes enfants et moi avons toujours refusé de porter une autre nationalité que notre nationalité marocaine. Notre marocanité est notre fierté et notre identité profonde. Après mes études supérieures à Paris, j'ai pris la décision de retourner au Maroc, en 1965, à une époque très tendue politiquement et alors que la plupart des juifs de ma génération avaient définitivement quitté le pays et qu'une vie très prometteuse et insouciance s'offrait à moi en France. A mes yeux, le retour au bercail était une évidence et un devoir patriotique.

**Dans votre livre, vous écrivez que les facteurs politiques, religieux et économiques ne sont pas les uniques raisons à l'origine du départ des Marocains de confession juive.**

A l'époque de David Amar (1921-2000), le Secrétaire général du Conseil des communautés israélites du Maroc de 1958 à 1987, nous étions 25.000 âmes. Aujourd'hui, alors que la communauté n'a jamais été aussi riche (eu égard notamment à la flambée des prix du foncier et de l'immobilier), nous ne sommes même pas 2.500. Ceci sachant que la plupart sont âgés et qu'une dizaine de naissances à peine sont enregistrées tous les ans au sein de notre communauté. Nos écoles aussi se vident, les établissements de l'Alliance israélite universelle (AIU) ne comptent plus que 300 membres environ, contre 30.000 au siècle dernier. Rien n'a été fait pour stopper cette hémorragie, empêcher de nouveaux départs ou favoriser des retours.

**Selon vous, était-il possible de freiner ou, du moins, de retarder cet exode ?**

Oui, j'en suis convaincu. Par le passé, la communauté était mieux organisée, on

s'occupait comme il se doit des nécessiteux, des personnes âgées ou encore des artisans qui avaient besoin de prêts pour leur commerce. Les départs sont donc également liés à cette désorganisation et ce laxisme. Il y a quelques décennies à peine, nous nous vantions d'avoir fourni en éléments brillants les meilleurs rabbins à travers le monde. Aujourd'hui, même notre cacherout n'est pas reconnue ! Je considère, et je suis loin d'être le seul à le penser, que la destitution brutale du Grand rabbin juge du Maroc Shemon Suissa (en février 1998), le rejet du projet de formation universitaire de rabbins juges (vital pour la vie communautaire et la gestion des lieux saints) proposé notamment par David Amar et moi-même, en parallèle à la révision du texte de 1945 régissant les statuts de nos communautés, ont été des erreurs ou négligences dommageables de la part du Secrétariat général actuel. Nous en payons actuellement le lourd tribut.

**Estimez-vous que le statut de la femme juive marocaine souffre de la même apathie ?**

C'est un fait. Depuis 1956, aucune amélioration dans le statut de la femme juive marocaine n'est enregistrée alors que sa consœur musulmane a bénéficié de la mise en place de la Moudouwana en 2004. Le Conseil des Communautés n'a pas su mettre à profit cette ouverture pour adapter les textes du statut personnel de la femme juive à l'évolution générale de la femme marocaine, conformément aux recommandations royales. En d'autres termes, la marocaine de confession juive est toujours considérée comme mineure par nos tribunaux rabbiniques. Cet anachronisme est triste à constater, alors que la femme remplit un rôle extraordinaire dans le judaïsme, que nos textes religieux sont ouverts à la réforme et que les femmes juives marocaines dans la diaspora ont acquis tous leurs droits.

**Vous évoquez dans votre ouvrage le rôle des Marocains de confession juive dans la lutte pour la libération du Maroc du joug colonial français...**

J'ai tenu, par là, à rendre hommage à tous ces jeunes patriotes qui ont été rejetés du mouvement national pour l'Indépendance en raison de leur religion. Seuls des partis politiques de gauche et les mouvements

progressistes ont accepté des militants de confession juive en leur sein, avec des réserves pour certains de leurs membres. Abraham Serfaty (1926-2010) illustre à ce propos l'hypocrisie de certains dirigeants du Parti communiste par la demande qui lui a été faite, pendant son séjour en prison (de 1974 à 1991), par ses camarades de la revue *Anfass* de signer ses articles Ahmed Tarik afin d'éviter que ne soit reconnue sa religion. Or nombre de Marocains juifs ont sacrifié leur tranquillité voire leur liberté pour la souveraineté nationale puis, plus tard, pour un Maroc plus juste et plus égalitaire. Qui peut nier l'engagement sincère et entier de Joseph Lévy (1921-1986), d'Abraham Serfaty ou de Simon Lévy (1934-2001), pour ne citer qu'eux ?

**Dans votre ouvrage, vous consacrez le premier chapitre aux Juifs berbères...**

Le lien entre Juifs et Berbères est très fort et très ancien. La présence juive en terre marocaine est avérée depuis trois millénaires. De nombreux historiens pensent que l'arrivée des juifs en Afrique du Nord remonterait à l'époque de la destruction du premier Temple de Jérusalem, voire au temps du roi David, qui aurait envoyé ses émissaires en Afrique pour en ramener de l'or et des matières premières en tout genre. D'autres se sont réfugiés après la destruction du second Temple (en l'an 70) auprès des Berbères dans les massifs montagneux et le Sahara. Ces vagues d'émigration ont entraîné la judaïsation de nombreuses tribus berbères, comme il y a eu berbérisation de nombreux juifs. D'après Pierre Flamand, un royaume juif a même existé dans le Drâa, à Tamegrout. Les Berbères de confession juive n'ont jamais connu de discrimination ou de ségrégation dans leurs villages car leurs intérêts étaient confondus avec ceux des Berbères musulmans et la démocratie était pratiquée en vertu du droit coutumier. Les Juifs y étaient à la fois exploitants agricoles, éleveurs de bétail, négociants, artisans, nomades comme sédentaires. Ils ont donné aux Berbères autant que ces derniers leur ont donné. Leur départ massif constituera une lourde perte pour l'économie rurale amazighe mais aussi une déchirure irréparable dans son tissu culturel et social millénaire ✱